

Oiseaux d'eau hivernants en Bretagne

Bilan des comptages Wetlands de janvier 2024



Bécasseaux sanderlings - © Yves Le Bail

Merci aux 393 observateurs et 32 organismes ayant participé aux comptages en 2024

Liste des contributeurs : Adam Noël, Alber Patrick, Allano Gilles, Alleaume Jacqueline, Ancion Philippe, Annezo Jean, Appéré Bertrand, Arnould Michel, Arnould Pascale, Artel Jean-Pierre, Artur Mathias, Aubert Marilyn, Aubry Théo, Aucher Jean-Paul, Babut Véronique, Balcon Claude, Ballot Jean Noël, Baron Michèle, Barré Kevin, Bastière Paul, Baudemont Bernard, Baudron Philippe, Bayle Lysiane, Bazire Romain, Beaumanoir Michel, Beauvais Dominique, Beley Jean-Jacques, Bellanger Aurélien, Bellier Alain, Benard Eugène, Bénéat Louanne, Benoit M., Benoit-Grignard Capucine, Bentz Gilles, Berger Adeline, Berquer Eloan, Beuget Alain, Beyly Marie, Binard Rosine, Blaise Paul, Blanchet Etienne, Blat Yves, Bodot Claudine, Bonamy Michel, Bongiorno Laura, Bonnier Denis, Bougaran Hervé, Boulet Anne, Bourdon Hélène, Bourhis Julie, Bousseau Amaël, Bregeard Dominique, Briand Philippe, Brien Yves, Brindejonc Gaëtan, Brousse Fiona, Burlot Françoise, Busson Gérardine, Cabelguen Jérôme, Cabioch Joël, Caillaud Cécile, Caillot Emmanuel, Callard Benjamin, Canevet Johann, Canevet Paul, Cario Alain, Carlier Jean-Philippe, Castrec Anne-Marie, Chabrolle Antoine, Champagnat Lila, Chapelain Mélissa, Chapelle Maxime, Chapillon Laure, Chapon Claire, Chapon Elisabeth, Chapon Philippe, Charlotte S., Chartrain Annie, Chateigner Chloé, Cherruault Jean-Paul, Cheval Marion, Chevallier Alexis, Choquené Guy-Luc, Col Eric, Combe Corinne, Conan Anne-Constance, Constant Justine, Contim Filipe, Converset Pierre, Copin Louis, Corbel Jean, Cordier Eric, Cornec Sylvie, Couatarmanac'h Alain, Coulomb Gilles, Coulomb Yannig, Couronné Henri-Claude, Couturier Lou, Cozannet Abel, Dano Anne-Marie, David Jacques, David Jean, David Yves, Decory Patrick, Defendini Frédéric, Delahaye Marilyn, Delavaud Grégoire, Deletré Benoît, Demay Catherine, Deniau Armel, Deniau Anita, Denis-Bertel Léna, Derian Gwenaël, Deroche Louis, Deschamps Julie, Desnos Alain, Devillard Adrien, Diard Combout Marion, Diraison Martin, Domèce Mélanie, Donnet Jimmy, Douaglin Alex, Douchement M., Dubois Claire-Lise, Dubois Philippe J., Dubois Yves, Dudicourt Jean-Christophe, Dulac Florine, Dupond Frankie, Duqueroix Elouan, Evik Filiz, Ferrand Jean-Pierre, Fichaux Pascale, Fort Pierre, Fouliard Youenn, Fritte Pauline, Gachet Léo, Gadenne Pia, Gambert Morgane, Garcia Phylbie, Garré Maël, Gauder Miliau, Gauthier Yvan, Gautier Sébastien, Gautreau Christophe, Gélinaud Guillaume, Georgault Maëva, Giboire Julien, Gicquel Cécile, Girard Amélie, Girard Clément, Goguel Bernard, Gohier Lionel, Gohier Régis, Gosse Hélène, Goudedranche Kimberley, Grandière David, Greboval Régine, Gredat Philippe, Groupe ornithologique normand GONm, Gruson Jean-Philippe, Guégan Stéphanie, Guerin Maël, Guerin Romain, Guidou François, Guiho Valentin, Guillard Damien, Guillas Arnaud, Guillebot de Nerville Tristan, Guillery Emmanuel, Guillet Mylène, Guillouzouic Christian, Guirriec Marylise, Guiter Yves, Guyot Hervé, Haquet Nicolas, Haubout Clara, Haydock David, Helias Steven, Hémery François, Hérail Martine, Herbert Olivier, Herbreteau Camille, Here Pascal, Hermann Franck, Herrebrecht Corentin, Hery Ronan, Horellou Bernard, Houbib Joachim, Houdayer Corinne, Hueber Lucien, Hurson Catherine, Hus Bruno, Ihuel Marine, Iliou Bernard, Isoard Stéphanie, Jaouenn Davy, Jégard Yann, Joncour-Keradenec Kenelm, Jorigné Bastien, Jouannic Guénael, Jouannic Véronique, Jourdan Dominique, Jourden Maëlle, Kastner Elise, Kerdauid Yvon, Klein Stéphanie, Laborie Joris, Ladan Ludovic, Laigneau Frédéric, Lambert Andréa-Marie, Lami Thibaud, Lannis Sara, Lanoë Yves, Larrat Lucie, Lassalle Simon, Le Bayon Quentin, Le Clézio Robin, Le Corvec Luc, Le Doaré Malwen, Le Donge Soazig, Le Du Patrick, Le Du Philippe, Le Duff Nelly, Le Floch Corentin, Le Floch Pierre, Le Gac Patrick, Le Guen Guillaume, Le Hervé Quentin, Le Hyaric Pauline, Le Joncour Anna, Le Mell Michel, Le Meur Jean-Pierre, Le Meur Yuna, Le Nevé Arnaud, Le Norgant Damien, Le Peutrec Guénolé, Le Poupon Bertrand, Le Presse Yves, Le Provost Maël, Le Rumeur Jean-Yves, Le Stum Goulven, Le Tallec Morgane, Le Turdu Brigitte, Le Verge Martin, Lecoq Gabriel, Lédan David, Lefranc Hugues, Leguillerm Laurence, Lehagre Sébastien, Lemonnier Fanchon, Lemonnier Jean-Luc, Leneveu Erwan, Leost Jean-Noël, Lepennetier Françoise, Leperlier Julien, Leroy Hervé, Lesné Philippe, Letort Pierre, Levasseur Gautier, Lévêque Yanis, Louis Jean-Yves, Lucas Martine, Mabit Joëlle, Mahé Hugo, Mahéo Roger, Manzi Pierre, Maout Geneviève, Maout Jacques, Marlaud Marilène, Marques Dominique, Marques Suzane, Mart Maëlle, Martin Bernard, Martin Jossua, Masini-Codon Lorraine, Massenet Marie-Ange, Mathys Nicolle, Maugard Mailis, Maus Adrien, Mauvieux Sébastien, Mayet Nicolas, Mazurier Jacques, Melec Dominique, Mellier Maryse, Mellier Pierre, Menager Léonie, Ménanteau David, Mérot Julien, Mesny Jonathan, Métaireau Alexis, Meudec Laura, Mével Robin, Middleton Harriet, Minot Thomas, Monnet Gwilhem, Monnier Sébastien, Monvoisin Mickaël, Moreau Anne-Sophie, Moreau Bastien, Morin Hervé, Morin Jean-Pierre, Morrisset Anabelle, Morvan Corentin, Mourreaux Michel, Nicol Vincent, Nicolas Julien, Nicolas Loncle, Noël Servane, Normant Mathieu, Orhant Nicolas, Pannetier Yannick, Pèlerin Thomas, Péraud Adeline, Perrin Thomas, Philippe Marie-Hélène, Philippon Patrick, Pichodot Astrid, Pierron Emeline., Pironet Françoise, Pl, Poupon Steren, Prodhomme Gérard, Quelennec Thierry, Quémeré Françoise, Quillivic Thierry, Raoul Jean-Michel, Rapillard Marc, Raux Jean-Yves, Reboux Georges, Renaudier Marie, Ricaud Philippe, Rioualen Jean-Marc, Robert Philippe, Robin Franck, Robineau Victoire, Rochas Quentin, Rocquet Annaëlle, Rogeau Etienne, Ros Jacques, Rosian Sandra, Roué Catherine, Rouxel Annie, Rouxel Philippe, Royer Justine, Schrempf Heiko, Secoue Antoinette, Serreau Pierre, Signeau Thomas, Simonneau Manon, Six Gérard, Six Hélène, Solsona Nolwenn, Taillefer Romain, Tanneau Michel, Tanquerel Tugdual, Tequi Brigitte, Thébault Laurent, Thébault Marius, Thehel Aurélie, Thomas Gabrielle, Thomas Grégory, Thorat Gwenola, Touaux Jean-Paul, Toullec Jean-Luc, Toupin Benjamin, Trébern Bernard, Troadec Viviane, Uguen Roger, Urvoaz François, Urvois Jean, Vaillant Gil, Vannier Patrice, Vansteenbergh Cécile, Varagnat Franck, Varagnat François, Vasseur Kyllian, Verniest Fabien, Verton Marie-Line, Vilboux Esteban, Villiermet Joseph, Voisin F., Weber Marie, Westeel Kévin, Winckler Christophe, Wiza Stéphane, Zgirski Thomas.

Avec la participation : Association des Amis de la Réserve de Séné, Association des Naturalistes d'Ouessant, Bretagne Vivante, CEM d'Ouessant, Communauté de communes pays d'Iroise, Communauté de communes pays de Dol et de la baie du Mont Saint-Michel, commune de l'île-aux Moines, commune de Sarzeau, les Fédérations départementales des chasseurs 22, 29, 35 et 56, GEOCA, GONm, Lannion Trégor Communauté, LPO, LPO Bretagne, Maison de la baie du Mont Saint-Michel, Maison de la mer Trégunc, Maison des Dunes, OFB, PNMD'Iroise, PNR d'Armorique, PNR du golfe du Morbihan, Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, Réserve naturelle d'Iroise, Réserve naturelle François Le Bail-Groix, Réserve naturelle des marais de Séné, Réserve naturelle du marais de Sougeal, Réserve naturelle Sept îles, le Syndicat Mixte Gâvres - Quiberon et Vivarmor.

Un grand merci à tous les observateurs sans qui ce recensement ne serait possible.

N.B. : Les observateurs ont été extraits de la base de données en ligne Faune-Bretagne. Il est possible que les noms de certains observateurs n'aient pas été saisis. Merci de nous en excuser.

Le recensement des oiseaux d'eau à la mi-janvier : rappel des objectifs et du protocole

Le terme d'oiseaux d'eau regroupe des espèces variées, inféodées aux zones humides et milieux aquatiques à un moment de leur cycle annuel : canards, oies, cormorans, grèbes, échassiers, limicoles, mouettes, goélands...

Nombre de ces espèces sont réparties en faibles densités sur de vastes territoires, notamment dans les zones boréales et arctiques, pendant la période de reproduction, mais sont grégaires en période hivernale, saison où elles se concentrent dans les zones humides et les milieux aquatiques des régions tempérées et tropicales. Ces caractéristiques comportementales ont orienté le choix d'un protocole de dénombrement en hiver, quand ces oiseaux sont concentrés et plus accessibles aux observateurs.

Ces espèces font l'objet d'un recensement annuel à la mi-janvier, à l'échelle internationale,

depuis plusieurs décennies (années 1960 pour les premiers pays impliqués dans ce suivi).

Ce recensement permet d'estimer l'abondance et la répartition de ces espèces. Il est coordonné par Wetlands International au niveau mondial, par la LPO au niveau français.

L'abondance des oiseaux d'eau est utilisée pour identifier les zones humides d'importance internationale dans le cadre de la convention de Ramsar. Une zone humide est définie d'importance internationale si elle héberge plus de 20 000 oiseaux d'eaux toutes espèces confondues (critères 5 de la convention de Ramsar) ou si elle abrite plus de 1 % de la population biogéographique d'une espèce ou sous-espèce (critère 6 de la convention de Ramsar). Les oiseaux d'eau servent également à désigner les zones de protection spéciale dans le cadre de la directive Oiseaux.

Zones fonctionnelles et sites élémentaires

Les oiseaux d'eau sont particulièrement mobiles pendant la saison hivernale où ils recherchent des sites réunissant plusieurs qualités : disposer de riches zones d'alimentation et de lieux pour se reposer, avec de faibles risques de mortalité et de dérangement.

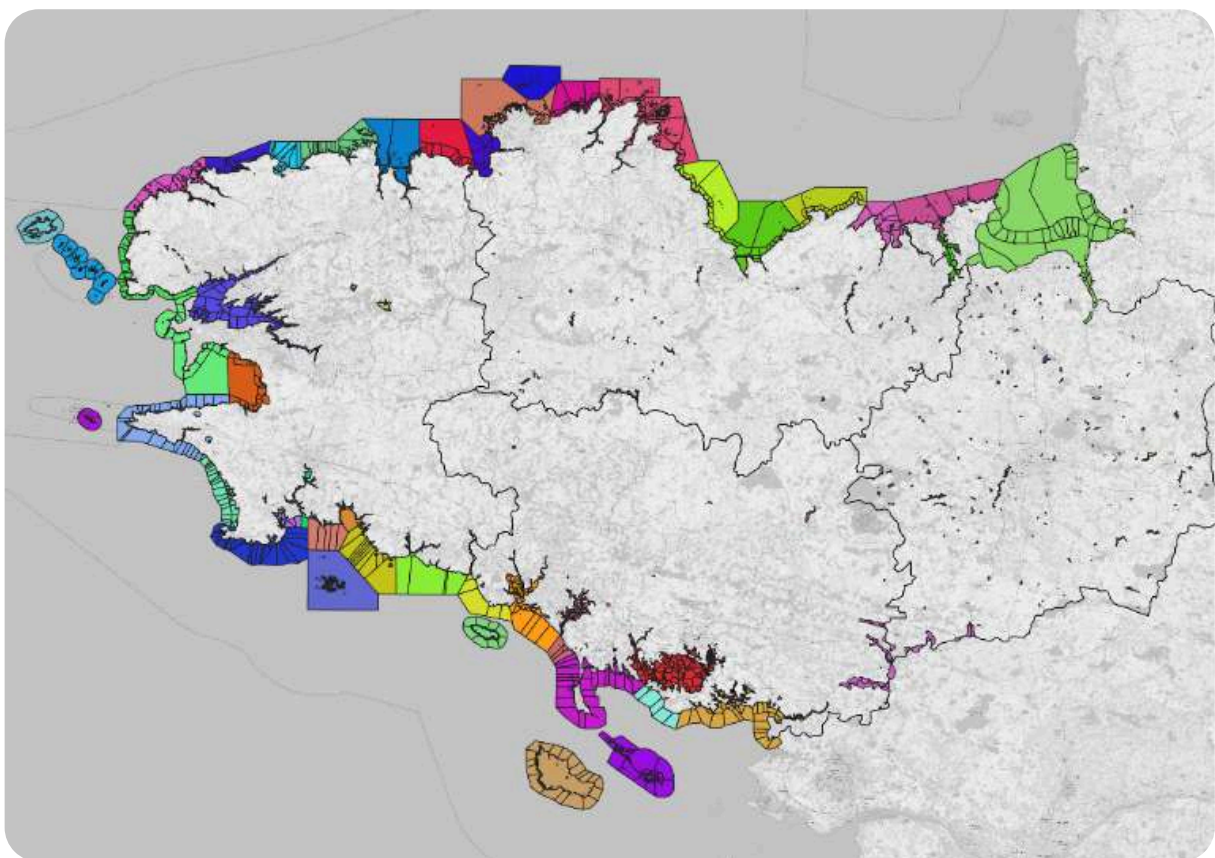
Les zones d'alimentation et les reposoirs peuvent être distants de plusieurs kilomètres. Les entités géographiques réunissant les sites d'alimentation et les reposoirs d'une espèce sont qualifiées d'unité fonctionnelle.

Si on regroupe plusieurs zones humides et milieux aquatiques constituant l'unité fonctionnelle de plusieurs espèces d'oiseaux d'eau, on parle alors de zones fonctionnelles. Le dénombrement de la mi-janvier est organisé sur la base de 77 zones fonctionnelles définies en Bretagne. Au sein de chaque zone fonctionnelle, il peut y avoir plusieurs points de comptage, qui doivent être prospectés de manière quasi-simultanée par les observateurs.

Pour ce bilan, les données relatives au site des Marais de Redon réparti entre

l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique et le Morbihan, ont arbitrairement été regroupées dans le total du Morbihan pour le bilan régional. Il en est de même pour les sites baie de la Fresnaye - Saint-Jacut-de-la-Mer et de la Rance, répartis en Côtes d'Armor et en Ille-et-Vilaine, dont les effectifs ont été intégrés au total Côtes d'Armor.

Néanmoins l'ensemble des données relatives à ces sites apparaîtront dans les bilans départementaux correspondants. Les résultats de la baie du Mont-Saint-Michel intègrent les comptages réalisés dans la Manche.



Carte des zones fonctionnelles couvertes en Bretagne
(voir les détails dans les chapitres départementaux)

Le recensement de janvier 2024

Résultats régionaux

Au total, 402 983 oiseaux ont été dénombrés, ce qui est sensiblement inférieur à la moyenne des 10 dernières années (417 940 ind.).

Le dénombrement des anatidés et foulques s'est mis en place en 1967, suivi par celui des limicoles en 1977. La couverture géographique des recensements a progressé jusqu'à la fin des années 1980. Depuis, le nombre total d'oiseaux d'eau dénombrés en Bretagne a augmenté sensiblement, par l'inclusion de nouvelles espèces (ardéidés, laridés...), tandis que les effectifs des anatidés, des foulques et des limicoles restent stables.

Un total de 133 095 **anatidés et foulques** a été dénombré, effectif record pour la région sur les 10 dernières années. La Bernache cravant à ventre sombre est toujours l'espèce la plus abondante avec 48 600 individus dénombrés, suivie du Canard colvert (22 453), du Tadorne de Belon (12 842) et de la Sarcelle d'hiver (11 738).

L'effectif total des **limicoles** accuse une baisse de près de 25 000 individus par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, résultat d'une très faible abondance du Vanneau huppé en janvier (7 783 contre 29 085 en moyenne). Les espèces les plus abondantes, Bécasseau variable, Courlis cendré et Huitrier pie, sont stables sur les cinq dernières années.

Exceptée pour la Macreuse noire, le déclin des **canards marins** se poursuit. De moins en moins de fuligules milouinans (18), de garrots à œil d'or (10) et de harles huppés (1 038) prennent le chemin de la Bretagne pour hiverner. Pour le harle, c'est l'effectif le plus faible dénombré depuis 1981.

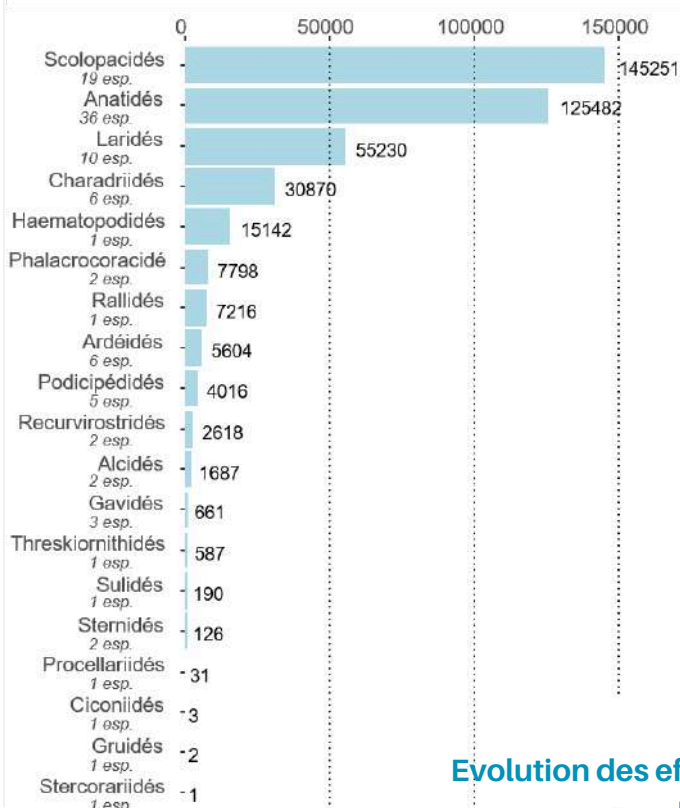
Chez les **grèbes et plongeurs**, on constate un effondrement des effectifs du Grèbe à cou noir et du Grèbe huppé. Avec seulement 916 individus, c'est le minimum historique pour le Grèbe à cou noir. Les résultats sont plus contrastés chez les plongeurs, les effectifs du Plongeon imbrin sont stables tandis qu'on observe une augmentation pour le Plongeon catmarin et des effectifs inférieurs à la moyenne pour le Plongeon arctique.

Nombre d'espèces et d'individus observés par département en 2024

Départements	Nombre d'espèces	Effectif Total
Côtes d'Armor	75	47 359
Finistère	85	122 500
Ille-et-Vilaines	76	102 788
Morbihan	85	129 868
Total	103	402 515

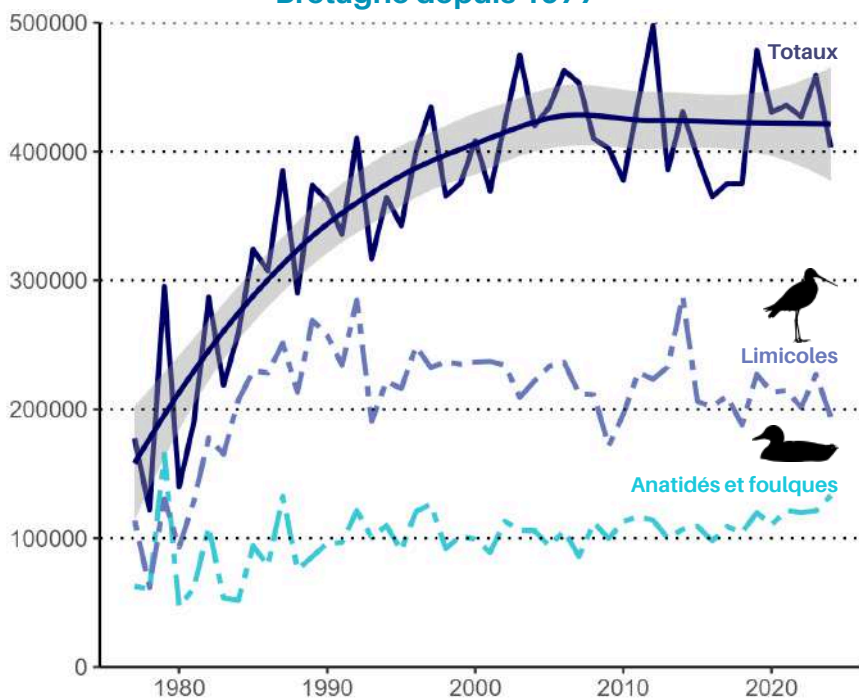
Chez les **échassiers**, l'Aigrette garzette et le Héron cendré montrent des effectifs en baisse par rapport à la moyenne décennale, tandis que les effectifs des Héron garde-bœufs et de la Spatule blanche continuent de croître. Les effectifs de la Grande Aigrette ont atteint un niveau record de 304 et 302 individus dénombrés en 2023 et 2024 respectivement.

Effectifs dénombrés par famille en Bretagne en 2024



Seulement deux **sites** accueillent plus de 20 000 oiseaux d'eau et ont ainsi une importance internationale toutes espèces confondues : la baie du Mont-St-Michel et le golfe du Morbihan. Outre ces deux sites, le niveau d'importance internationale est atteint en baie de la Fresnaye-Saint-Jacut-de-la-Mer, en baie de Saint-Brieuc, dans le site des estuaires du Trieux et du Jaudy et l'anse de Paimpol, en rade de Lorient et baie de Quiberon pour les effectifs de la Bernache cravant. Le niveau d'importance internationale est également atteint dans le golfe du Morbihan et en baie de Vilaine pour l'Avocette élégante.

Evolution des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés en Bretagne depuis 1977

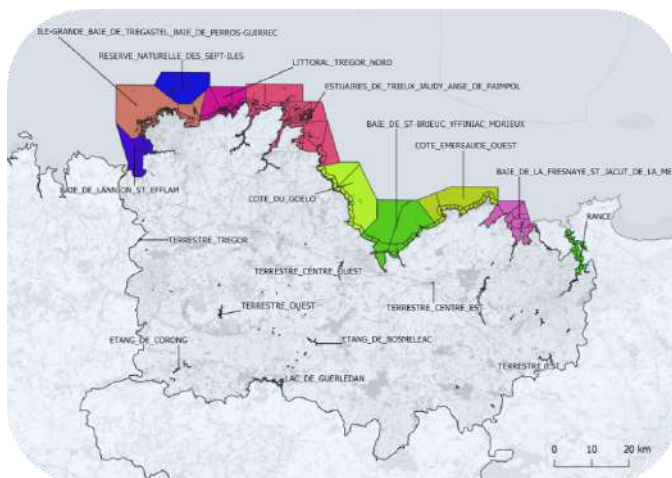


Effectif dénombré en Bretagne par espèce en 2024

Espèces	Total 2024	Espèces	Total 2024
Aigrette garzette	1 596	Garrot à œil d'or	10
Alcidé indéterminé	91	Goéland argenté	17 879
Avocette élégante	2 617	Goéland brun	1 077
Barge à queue noire	5 546	Goéland cendré	2 505
Barge rousse	1 142	Goéland indéterminé	157
Bécasseau cocorli	1	Goéland leucopnée	8
Bécasseau maubèche	11 927	Goéland marin	2 757
Bécasseau minute	5	Goéland pontique	1
Bécasseau sanderling	14 696	Grand Cormoran	4 291
Bécasseau variable	88 750	Grand Gravelot	4 731
Bécasseau violet	903	Grand Labbe	1
Bécassine des marais	1 001	Grande Aigrette	301
Bécassine sourde	10	Gravelot à collier interrompu	50
Bernache à cou roux	1	Grèbe à cou noir	936
Bernache cravant	48 600	Grèbe castagneux	1 038
Bernache cravant à vent. pâle	5	Grèbe esclavon	97
Bernache cravant du Pacifique	1	Grèbe huppé	1 937
Bernache du Canada	4	Grèbe indéterminé	5
Bernache nonnette	1	Grèbe jougris	3
Bihoreau gris	8	Grue cendrée	2
Butor étoilé	6	Guillemot de Troil	444
Canard chipeau	430	Guillemot de Troil ou P. torda	2
Canard colvert	22 456	Harelde boréale	11
Canard hybride	6	Harle bièvre	8
Canard mandarin	1	Harle huppé	1 038
Canard pilet	2 991	Héron cendré	844
Canard siffleur	7 833	Héron garde-boeufs	2 851
Canard souchet	4 431	Huitrier pie	15 142
Chevalier aboyeur	424	Laridé indéterminé	90
Chevalier arlequin	37	Macreuse à front blanc	3
Chevalier culblanc	32	Macreuse brune	6
Chevalier gambette	2 497	Macreuse noire	9 832
Chevalier guignette	254	Mouette indéterminée	8
Chevalier indéterminé (Tringa)	2	Mouette mélanocéphale	3 231
Cigogne blanche	3	Mouette pygmée	30
Combattant varié	64	Mouette rieuse	27 379
Cormoran huppé	3 507	Mouette tridactyle	108
Courlis cendré	8 409	Oie cendrée	88
Courlis corlieu	51	Oie de la toundra	1
Courlis indéterminé	3	Ouette d'Égypte	3
Cygne chanteur	1	Petit Gravelot	1
Cygne noir	4	Pingouin torda	1 150
Cygne tuberculé	937	Plongeon arctique	71
Échasse blanche	1	Plongeon catmarin	331
Eider à duvet	24	Plongeon imbrin	246
Eider à tête grise	1	Plongeon indéterminé	13
Fou de Bassan	190	Pluvier argenté	8 205
Foulque macroule	7 216	Pluvier doré	10 100
Fuligule à bec cerclé	9	Sarcelle à ailes vertes	2
Fuligule à tête noire	7	Sarcelle d'hiver	11 711
Fuligule indéterminé	1	Spatule blanche	587
Fuligule milouin	663	Sterne caugek	124
Fuligule milouinan	18	Sterne de Forster	2
Fuligule morillon	1 250	Tadorne de Belon	12 842
Fuligule nyroca	1	Tournepieuvre à collier	9 495
Fulmar boréal	31	Vanneau huppé	7 783

Côtes d'Armor

Le département comprend 16 zones fonctionnelles pour l'hivernage des oiseaux d'eau. Au total 44 384 individus de 73 espèces ont été dénombrés en janvier 2024. Les zones fonctionnelles accueillant les plus forts effectifs sont la baie de Saint-Brieuc (12 529 ind.), les estuaires du Trieux et du Jaudy et l'anse de Paimpol (9 133 ind.) et la baie de la Fresnaye-Saint-Jacut-de-la-Mer (7034 ind.).



Carte des zones fonctionnelles couvertes dans les Côtes d'Armor

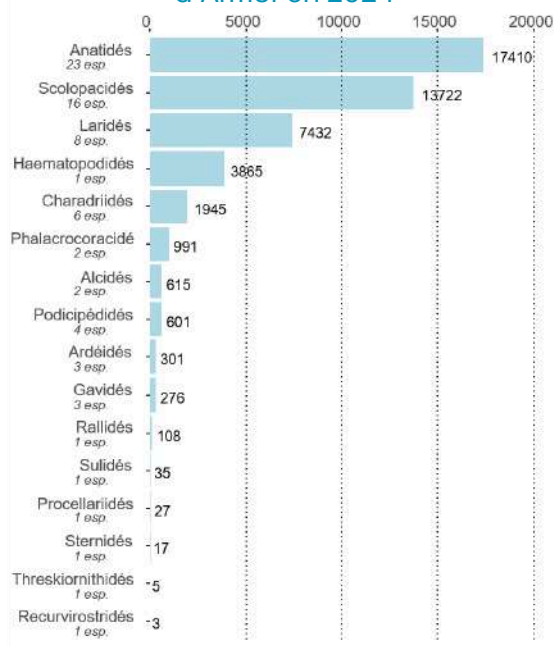
Les **limicoles** (Scolopacidés, Charadriidés, Haematopodidés et Recurvirostridés) représentent 42 % du peuplement d'oiseaux d'eau dénombrés en janvier, les **anatidés** 36 % et les **laridés** 16 %. Les espèces les plus abondantes sont la Bernache cravant (10 770 ind.), le Bécasseau variable (4 751 ind.), la Mouette rieuse (4 584 ind.) et l'Huîtrier pie (3 865 ind.).

baie de la Fresnaye-Saint-Jacut-de-la-Mer, la baie de Saint-Brieuc et les estuaires du Trieux, du Jaudy et l'anse de Paimpol présentent une importance internationale pour la **Bernache cravant à ventre sombre**.

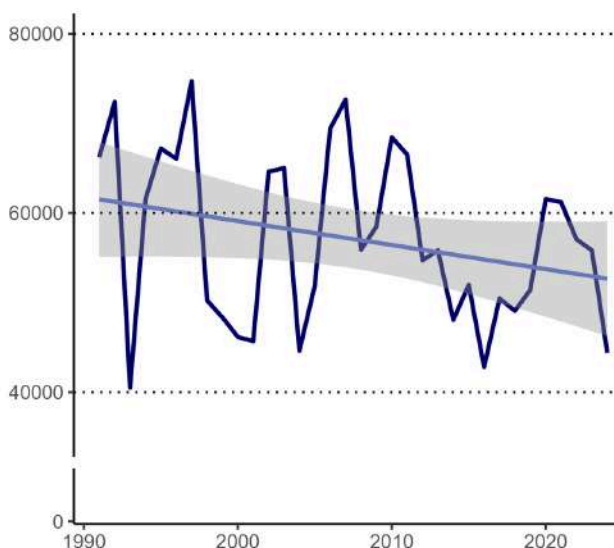
Aucune zone fonctionnelle des Côtes d'Armor n'atteint en 2024 le critère global d'importance internationale. La

Depuis janvier 1991, l'effectif total dénombré dans le département varie de 40 505 à 74 691 individus, toutes espèces confondues. Il est en moyenne de 57 085 individus, et tend à diminuer au cours des années avec de très fortes variations selon les années. Le total de janvier 2024 est le plus faible depuis 2016.

Effectifs dénombrés par famille en Côtes d'Armor en 2024



Evolution des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés en Côtes d'Armor depuis 1991



	Baie de la Fresnaye	Saint-Jacut-de-la-Mer	Baie de Saint-Brieuc	Yffiniac	Morieux	Ile Grande	Baie de Tregaster	Baie de Perros-Guirrec	Reserve naturelle des Septîles	Etang de Corong	Lac de Guerledan	Etang de Bosméléc	Terrestre Centre Est	Terrestre Centre Ouest	Terrestre Ouest	Côte d'Emeraude ouest	Littoral Trégor Nord	Côte du Goëlo	Terrestre Est	Terrestre Trégor	Rance	Trioux	Jandy Anse de Paimpol	Baie de Lannion	Saint-Efflam	Total Côtes-d'Armor
Phalacrocoracidés	120	10	105	214	1	13	14	4	33	17	89	74	18	65	6	108	43	61								995
Cormoran huppé	49		57	212								63	70								32	22	32			537
Grand Cormoran	71	10	48	2	1	13	14	4	33	17	26	4	18	65	6	76	21	29								458
Podicipédidés	75	9	35	0	0	21	7	7	6	1	0	38	72	50	3	137	60	80								601
Grèbe à cou noir	1	3	7													2	6				44	2				65
Grèbe castagneux		6	13			21			4							19					16	9				88
Grèbe esclavon																15					1	1	3			20
Grèbe huppé	74		15				7	7	2	1						2	66	50	3		76	48	77			428
Procellariidés	0	0	0	27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27
Fulmar boréal				27																						27
Rallidés	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72	30	0	0	0	0	0	0	108
Foulque macroule						3	3											72	30							108
Récurvirostridés	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	3
Avocette élégante		1																			1	1				3
Scolopacidés	1 275	6 099	1 414	13	0	11	0	0	0	0	19	266	268	4	0	939	2 781	633								13 722
Barge à queue noire		1																								1
Barge rousse		203	7														1					53				264
Bécasseau maubèche		3 403	10																							3 413
Bécasseau minute		1																								1
Bécasseau sanderling	97	1 289	87									48	210				48	210			1	45	568			2 345
Bécasseau variable	955	495	757														139	5			646	1 725	29			4 751
Bécasseau violet			73	4												1	1									79
Bécassine des marais		20				10															9	8				47
Chevalier aboyeur		1	7																			5	34			62
Chevalier arlequin		1																			1	1				3
Chevalier culblanc						1													4							5
Chevalier gambette	33	68	100														28				62	197	8			496
Chevalier guignette	1	1																			5	21				28
Courlis cendré	179	505	153	3												7	8	38			206	486	10			1 595
Courlis corlieu			2																			1				3
Tourneperre à collier	10	111	218	6												11	27	14			4	210	18			629
Sternidés	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	12			17
Sterne caugek			4																			1	12			17
Sulidés	0	0	21	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7			35
Fou de Bassan			21	5													1	1					7			35
Threskiomithidés	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Spatule blanche	2	3																								5
Total	7 034	12 529	5 643	632	238	187	193	196	189	117	267	1 837	1 621	744	160	4 034	9 133	2 605								47 359

XX Importance nationale: (Critère 5 ou 6 RAMSAR)

XX Importance internationale: (Critère 5 ou 6 RAMSAR)



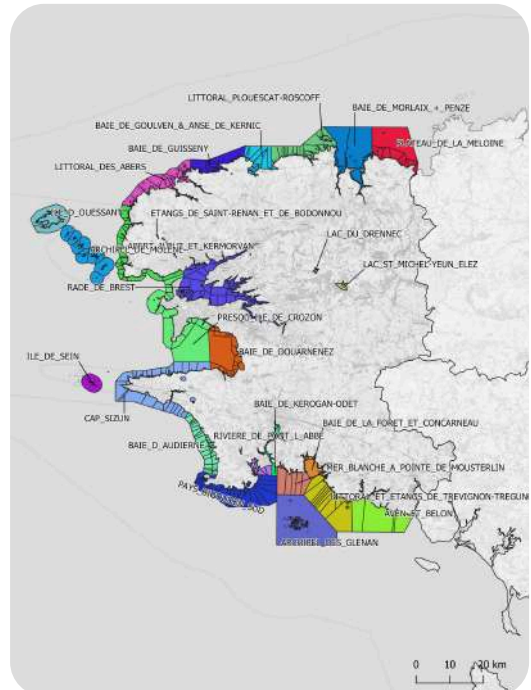
Avocette élégante - © François Hémerly

Finistère

Les zones humides et milieux aquatiques du Finistère sont regroupés en 26 zones fonctionnelles pour les oiseaux d'eau (sites littoraux, étangs ou groupes d'étangs). Au total 122 533 individus de 84 espèces ont été dénombrés en janvier 2024.

Les zones accueillant les plus fortes concentrations d'oiseaux sont la baie de Goulven - Anse de Kernic (17 911 ind.), la baie de Morlaix - Penzé (16 056 ind.), le littoral de Plouescat-Roscoff (11 223 ind.) et la rade de Brest (10 251 ind.).

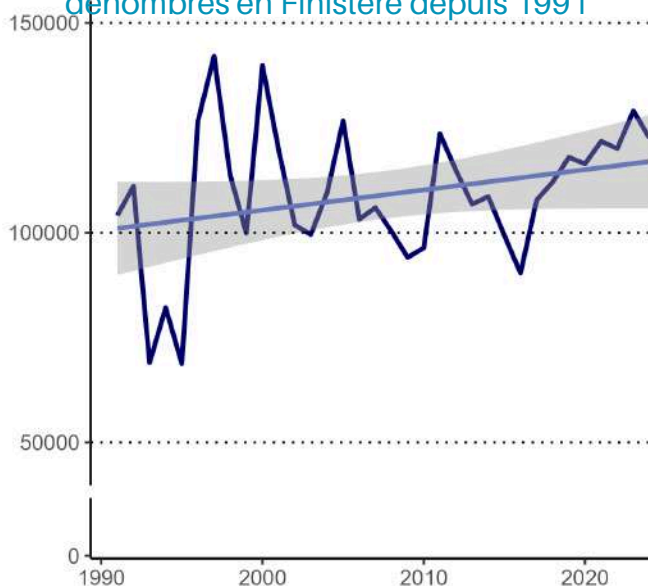
Les **limicoles** (Scolopacidés, Charadriidés, Haematopodidés et Recurvirostridés) représentent 53 % du peuplement, les **laridés** 22 % et les **anatidés** 16 %. Les quatre espèces les plus abondantes sont le Bécasseau variable (23520 ind.), la Mouette rieuse (13 252 ind.), le Goéland argenté (8 201 ind.), le Pluvier doré (7 588 ind.) et la Bernache cravant (6 668 ind.). Aucun site n'atteint le critère d'importance internationale de 20 000 individus toutes espèces confondues cette année, ni au niveau des espèces. En revanche, le niveau d'importance nationale est atteint pour 34 espèces dans au moins 20 sites.



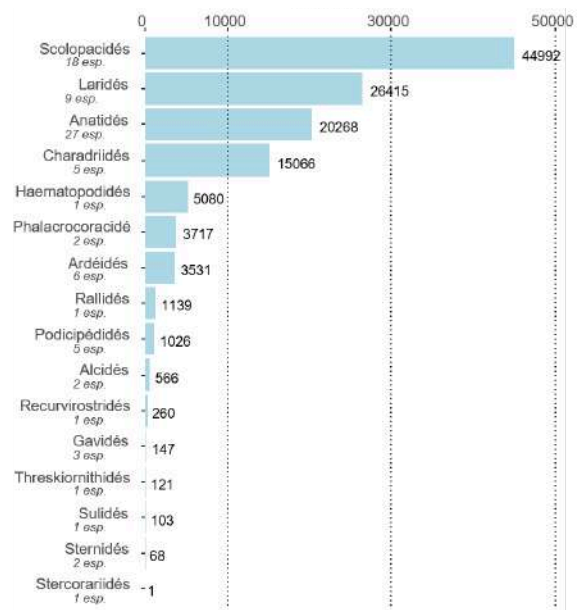
Carte des zones fonctionnelles couvertes dans le Finistère

Depuis janvier 1991, l'effectif total dénombré dans le département varie de 68 759 à 142 062 individus toutes espèces confondues. Il est en moyenne de 108 978 oiseaux d'eau, et présente une légère tendance à l'augmentation sur le long terme.

Evolution des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés en Finistère depuis 1991



Effectifs dénombrés par famille en Finistère en 2024



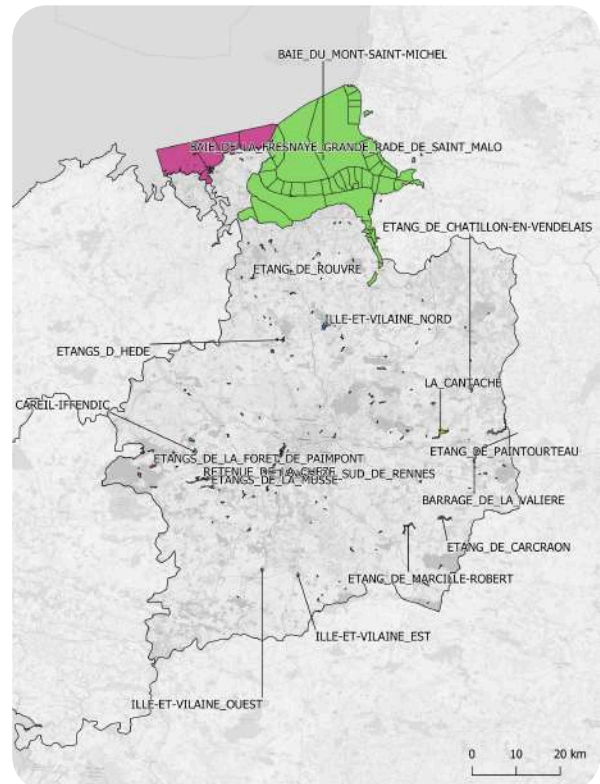


Pluvier argenté - © Yves Le Bail

Ille-et-Vilaine

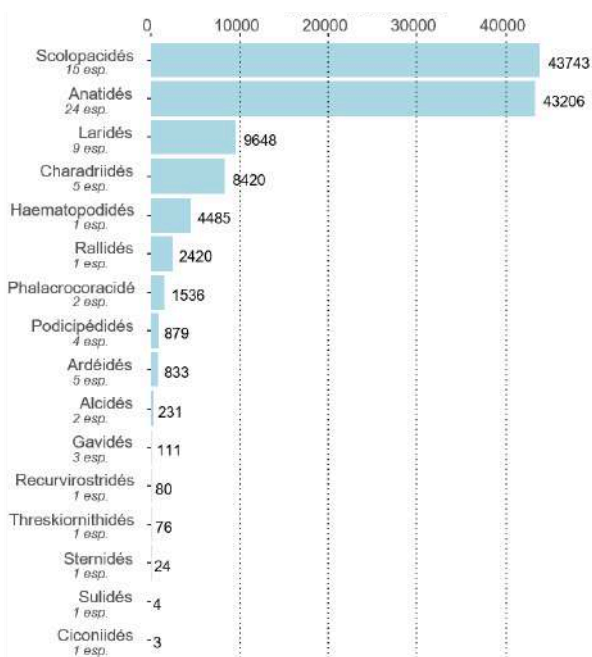
Les zones humides et milieux aquatiques d'Ille-et-Vilaine sont regroupés en 18 zones fonctionnelles pour les oiseaux d'eau (sites littoraux, étangs ou groupes d'étangs). À ces sites s'ajoutent l'estuaire de la Rance, partagé avec les Côtes-d'Armor, et les marais de Vilaine, partiellement situés en Morbihan et en Loire-Atlantique. Une petite partie de la zone baie de la Fresnaye - Saint-Jacut-de-la-Mer se trouve également en Ille-et-Vilaine.

En janvier 2024, un total de 106 450 individus appartenant à 76 espèces ont été dénombrés dans le département. Les zones fonctionnelles accueillant les plus forts effectifs sont la baie du Mont-Saint-Michel (83 968 ind.), la baie de la Fresnaye - Saint-Jacut-de-la-Mer (7 034 ind.), la Côte ouest de la pointe du Grouin (4 629 ind.), l'estuaire



Carte des zones fonctionnelles couvertes dans l'Ille-et-Vilaine

Effectifs dénombrés par famille en Ille-et-Vilaine en 2024



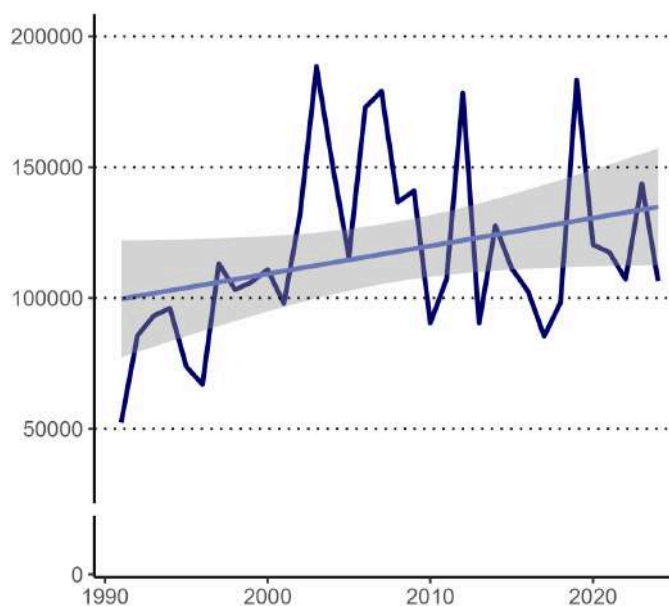
de la Rance (4 034 ind.), et les étangs de l'est du département (3 045 ind.).

Les **limicoles** (Scolopacidés, Charadriidés, Haematopodidés et Recurvirostridés) représentent 51 % du peuplement, les **anatidés** 37 % et les **laridés** 6 %. Les six espèces les plus abondantes sont le **Bécasseau variable** (29 809 ind.), la **Bernache cravant** (13 030 ind.), le **Bécasseau maubèche** (7 568 ind.), le **Canard colvert** (7 511 ind.), la **Macreuse noire** (6 791 ind.) et le **Tadorne de Belon** (6006 ind.).

La baie du Mont-St-Michel dépasse le seuil de 20 000 individus toutes espèces confondues et a une importance internationale pour le **Bécasseau maubèche**, le **Bécasseau variable**, la **Bernache cravant**, le **Canard pilet**, le **Canard souchet**, le **Pluvier argenté** et le **Tadorne de Belon**. La baie de la Fresnaye - Saint-Jacut-de-la-Mer a une importance internationale pour la **Bernache cravant**.

Depuis janvier 1991, le nombre total d'individus dénombrés dans le département varie de 52 401 à 188 544 toutes espèces confondues. En moyenne, 117 222 oiseaux d'eau sont recensés. Le nombre total tend à augmenter au cours des années, avec de fortes variations interannuelles, en partie expliquées par le dénombrement ou non des laridés dans les recensements.

Evolution des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés en Ile-et-Vilaine depuis 1991



Bécasseaux variables - © Guillaume Gélinaud

	Baie de la Fresnaye Saint-Jacut-de-la-Mer	Rance	Baie du Mont-St- Michel	La Cantache	Etangs d'Hiédé	Etangs de sud de Rennes	Careil-Yffendic	Etangs de Paimourteau	Etang de Chatillon-en- Vendelais	Retenue de la Chéze	Etangs de la forêt de Paimpont	Etangs de la Musse	Etang de Marcellé- Robert	Etang de Carcraon	Barrage de la Valière	Etang de Rouvire	Côte à l'ouest de la pointe du Grouin	Ille-et-Vilaine Est	Ille-et-Vilaine Nord	Ille-et-Vilaine Ouest	Marais de Redon	Total Ille-et-Vilaine
Rallidés	0	0	483	27	37	126	60	75	190	44	242	9	208	8	60	41	33	264	259	209	45	2 420
Foule macroule			483	27	37	126	60	75	190	44	242	9	208	8	60	41	33	264	259	209	45	2 420
Récurostridés	0	1	79	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80
Avocette élégante		1	79																			80
Scolopacidés	1 275	939	40 750	3	1	2	3	0	0	2	0	1	0	0	0	5	755	4	0	0	2	43 742
Barge à queue noire			501														1					502
Barge rousse			3																			3
Bécasseau maubèche			7 568																			7 568
Bécasseau minute			3																			3
Bécasseau sanderling	97	1	1 182														5					1 285
Bécasseau variable	955	646	27 594														612				2	29 809
Bécassine des marais		9	143			2	3										25	4				186
Chevalier aboyeur		5																1				6
Chevalier arlequin		1	1																			2
Chevalier culblanc			4		1							1				5						11
Chevalier gambette	33	62	66														19					180
Chevalier guignette	1	5		3						2								1				12
Combattant varié			56																			56
Courlis cendré	179	206	3 374														35					3 794
Tournepieuvre à collier	10	4	255														56					325
Sternidés	0	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Sterne caugek			24																			24
Sulidés	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Fou de Bassan			4																			4
Threskiornithidés	2	0	74	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76
Spatule blanche	2		74																			76
Total général	7 034	4 034	83 968	794	613	877	755	533	994	160	464	191	972	120	541	276	4 629	3 045	1 741	2 114	1 843	115 698

XX Importance nationale: (Critère 5 ou 6 RAMSAR)

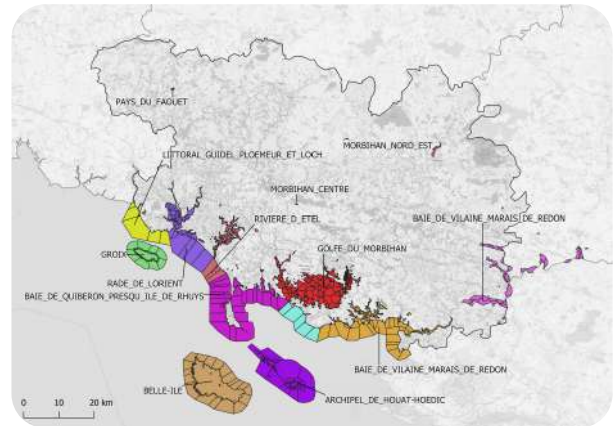
XX Importance internationale: (Critère 5 ou 6 RAMSAR)

Morbihan

Les zones humides et milieux aquatiques du Morbihan sont regroupés en 11 zones fonctionnelles pour les oiseaux d'eau (sites littoraux, étangs ou groupes d'étangs), auxquels s'ajoutent les marais de Vilaine, partiellement localisés en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique.

En janvier 2024, un total de 129 615 individus appartenant à 84 espèces ont été dénombrés. Les zones accueillant les plus fortes concentrations d'oiseaux sont le golfe du Morbihan (56 288 ind.), la baie de Vilaine (18 707 ind.), la rivière d'Étel (16 707 ind.), et la rade de Lorient (14 668 ind.).

Les **limicoles** (Scolopacidés, Charadriidés, Haematopodidés et Recurvirostridés) représentent 44 % du peuplement, les **anatidés** 39 % et les **laridés** 11 %.



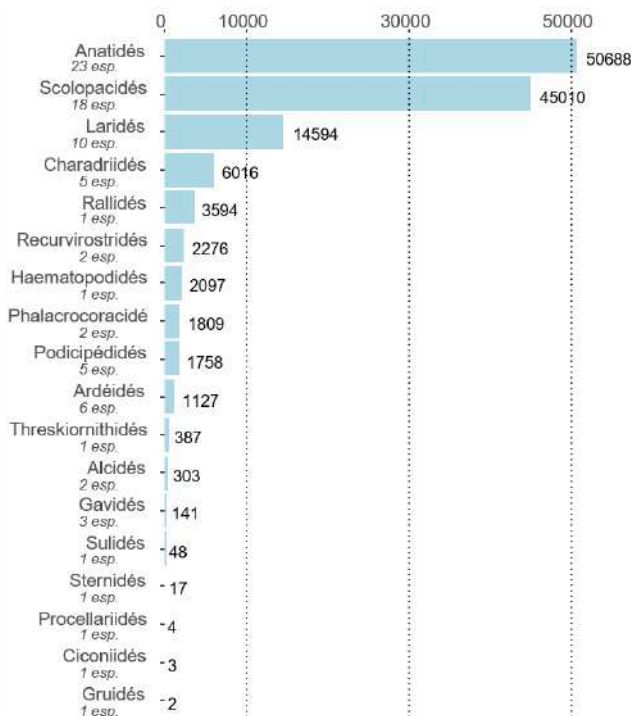
Carte des zones fonctionnelles couvertes dans le Morbihan

Les cinq espèces les plus abondantes sont le Bécasseau variable (32 275 ind.), la Bernache cravant (22 091 ind.), le Canard colvert (9 013 ind.), la Mouette rieuse (6 127 ind.) et le Goéland argenté (5 945 ind.).

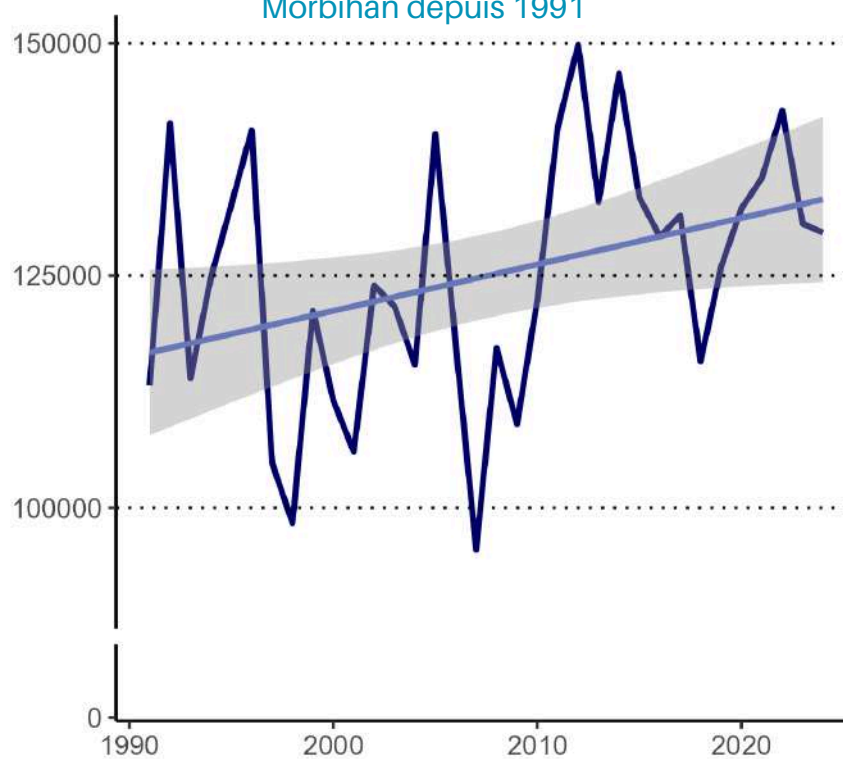
Le golfe du Morbihan atteint le critère d'importance internationale, accueillant plus de 20 000 individus toutes espèces confondues. Ce site a également une importance internationale, en accueillant plus de 1 % des populations de la **Bernache cravant**, du **Canard pilet**, du **Canard souchet**, de **l'Avocette élégante**, de la **Barge à queue noire**, du **Bécasseau variable** et de la **Spatule blanche**. La baie de Quiberon et la rade de Lorient ont une importance internationale pour la **Bernache cravant**, et la baie de Vilaine pour **l'Avocette élégante**.

Depuis janvier 1991, l'effectif total dénombré dans le département varie de 95 502 à 149 849 individus toutes espèces confondues. Il est en moyenne de 125 051 oiseaux d'eau, avec une tendance vers l'augmentation au cours du temps.

Effectifs dénombrés par famille dans le Morbihan en 2024



Evolution des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés dans le Morbihan depuis 1991



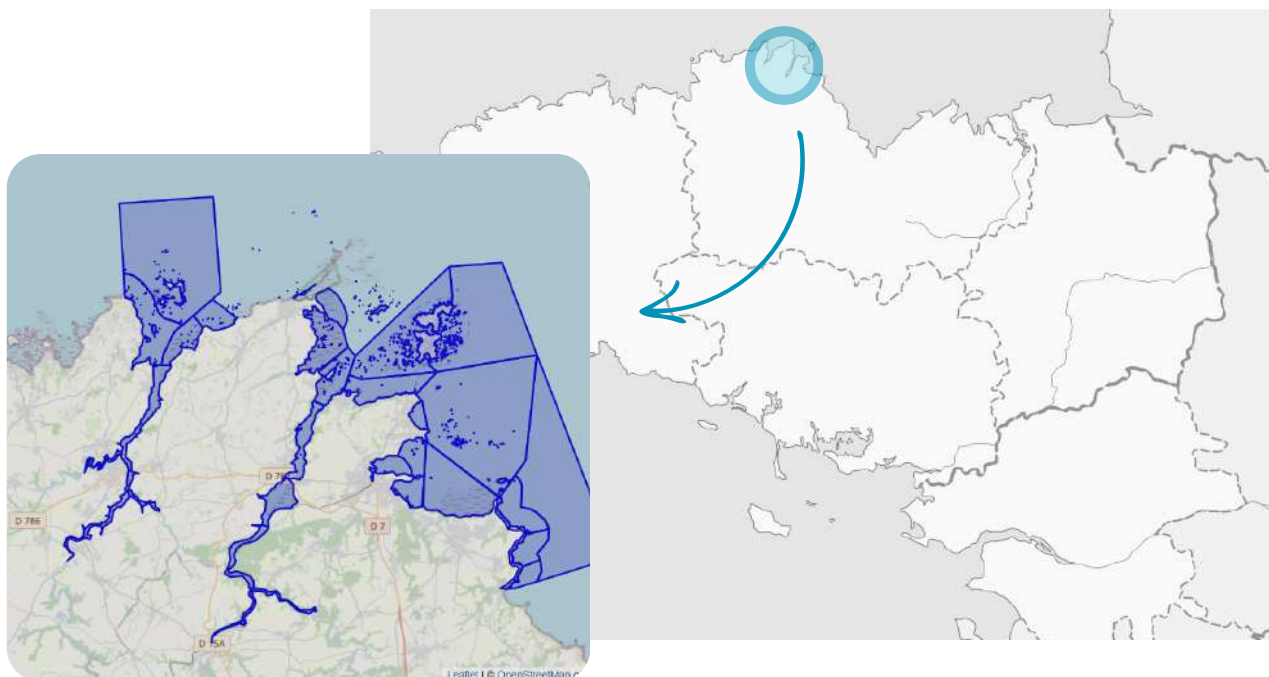
Canard souchet - © François Hémerly

	Groix	Belle-Ile	Archipel de Houat-Hoëdic	Etang au Duc de Ploermel	Littoral de Guidel Ploemeur et Loch	Golfe du Morbihan	Baie de Vllaine	Baie de Quiberon	Rade de Lorient	Rivière d'Étel	Presqu'île de Rhuys	Marais de Redon	Pays du Faouet	Morbihan Centre	Total Morbihan
Procellariidés	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Fulmar boréal	4														4
Rallidés	0	50	6	15	60	1 525	405	39	445	903	5	45	77	19	3 594
Foulque macroule		50	6	15	60	1 525	405	39	445	903	5	45	77	19	3 594
Récuvirostridés	0	0	0	0	0	1 181	987	30	39	12	27	0	0	0	2 276
Avocette élégante						1 180	987	30	39	12	27				2 275
Échasse blanche						1									1
Scolopacidés	291	11	318	0	249	20 273	7 321	5 540	4 616	6 147	242	2	0	0	45 010
Barge à queue noire						4 459	448	4	20	5	5				4 941
Barge rousse			1			122	77	94	26						320
Bécasse des bois							1								1
Bécasseau cocorli								1							1
Bécasseau maubèche						20		453	53						526
Bécasseau sanderling	234		110		69		334	587	551	12	133				2 030
Bécasseau variable	9		8			14 599	5 168	3 736	3 036	5 713	2	2			32 273
Bécasseau violet	2		49		8	1		23	1						84
Bécassine des marais			1		5	17	26		40	14	9				112
Bécassine sourde							1								1
Chevalier aboyeur		1				46	15	25	17	26	1				131
Chevalier arlequin						17	2		2		1				22
Chevalier culblanc						2	7			2					11
Chevalier gambette						174	202	38	142	64	2				622
Chevalier guignette						15	4	2	22	32					75
Combattant varié						1									1
Courlis cendré			17		15	525	478	141	269	256					1 701
Courlis corlieu	2		4				1								7
Tournepipe à collier	44	10	128		152	275	557	436	437	23	89				2 151
Sternidés	0	0	0	0	3	7	0	0	0	7	0	0	0	0	17
Sterne caugek					3	7				7					17
Sulidés	10	0	7	0	0	0	0	17	3	0	11	0	0	0	48
Fou de Bassan	10		7					17	3		11				48
Threskiomithidés	0	0	0	0	0	173	45	11	68	89	1	0	0	0	387
Spatule blanche						173	45	11	68	89	1				387
Total	894	547	2 750	197	2 144	56 288	18 707	13 505	14 668	16 707	1 021	1 843	209	388	129 868

XX Importance nationale: (Critère 5 ou 6 RAMSAR)

XX Importance internationale: (Critère 5 ou 6 RAMSAR)

Zoom sur les estuaires du Trieux, du Jaudy et l'anse de Paimpol



Localisation de l'unité fonctionnelle Trieux-Jaudy et anse de Paimpol

Située sur la côte nord de la Bretagne, cette zone fonctionnelle s'étend sur environ 25 600 ha, représentant plus de 30 % des habitats marins des Côtes-d'Armor, avec des paysages côtiers diversifiés entre les estuaires du Trieux et du Jaudy, la Réserve Naturelle du Sillon de Talbert, l'archipel de Bréhat (et ses 80 îlots) et l'anse de Paimpol. Ce secteur est prisé des oiseaux hivernants, tels que les bernaches cravants, et accueille également de nombreuses espèces d'oiseaux marins et d'eau pour la nidification.



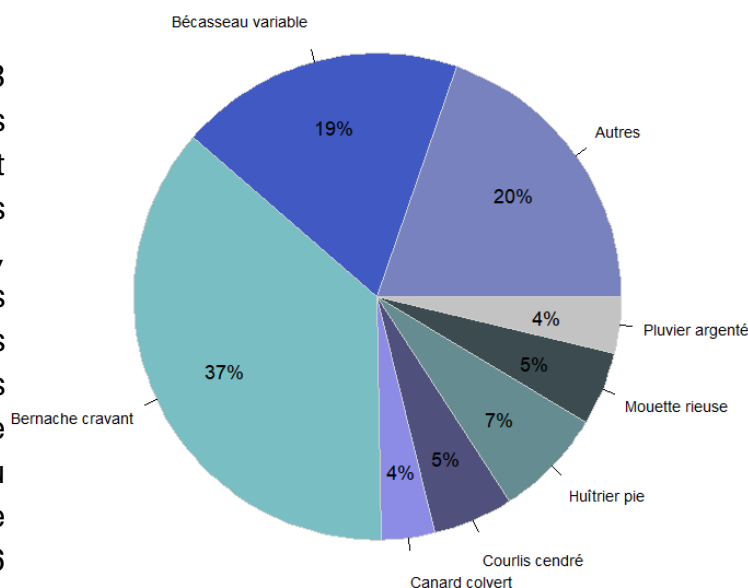
Limicoles- © Yvon Toupin

Le site est intégralement compris dans la Zone de Protection Spéciale au titre de la Directive Oiseaux du Trégor Goëlo (FR5310070), qui recoupe le périmètre de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC - Directive « Habitats, Faune Flore », FR 5310010). Depuis 2006, le Sillon du Talbert est classé en Réserve Naturelle Régionale sur une superficie de 205 ha.

21 sites élémentaires composent ce grand site fonctionnel. Le dénombrement de janvier est coordonné par le département auquel ont participé en 2024 Thierry Amor, Théo Aubry, Dominique Beauvais, Alain Beuget, Sylvie Cherouvrier, Arnaud Guichard, Julien Houron, Elise Karstner, Patrick Le Du, Renaud Le Roy, Guilhem Lesaffre, Michel Méar, David Ménanteau, Anne-Sophie Moreau, Didier Portanguen, Jean-Michel Raoul et Marc Rapillard.

Résultats 2024

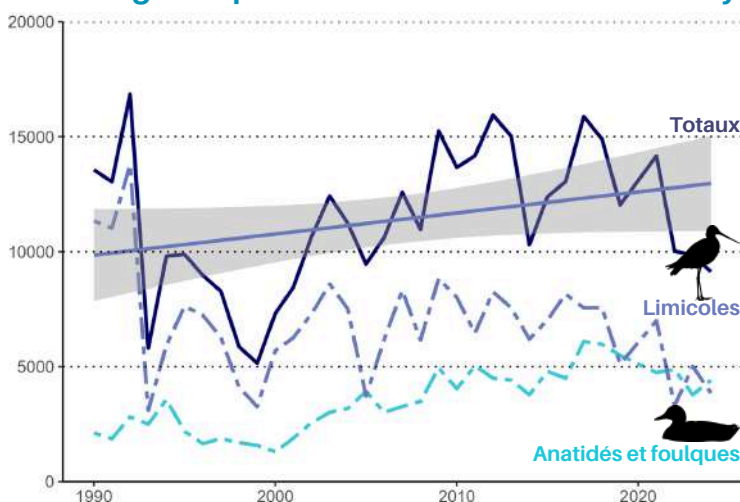
En janvier 2024, un total de 9 133 oiseaux appartenant à 44 espèces ont été dénombrés. Il s'agit principalement de 10 espèces d'anatidés (48 % de l'effectif total), puis de 17 espèces de limicoles (42 %) et de six espèces de laridés (7 %). Les espèces les plus abondantes sont la Bernache cravant (3 346 ind.), le Bécasseau variable (1 725 ind.), l'Huïtrier pie (659 ind.) et le Courlis cendré (486 ind.).



Tendances

Des dénombrements d'oiseaux d'eau hivernants ont débuté sur le site en 1967, mais ces comptages ne sont devenus annuels qu'à partir de 1977. Ils ne prenaient en compte que les anatidés et les limicoles, et les faibles effectifs dénombrés à la fin des années 1970 et au début des années 1980 suggèrent que le site n'était que partiellement couvert. La couverture du site est probablement complète à partir de la fin des années 1980 pour ces espèces, les laridés, grèbes et autres oiseaux d'eau n'étant régulièrement pris en compte qu'à partir de 2005.

Evolution des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés en Bretagne depuis 1990 dans l'estuaire de Jaudy



L'effectif total compté, toutes espèces confondues, varie de 5 149 à 16 850 depuis janvier 1990. Les effectifs des anatidés et foulques sont en progression sur cette période de 34 ans, tandis que ceux des limicoles montrent une forte baisse en deux phases :

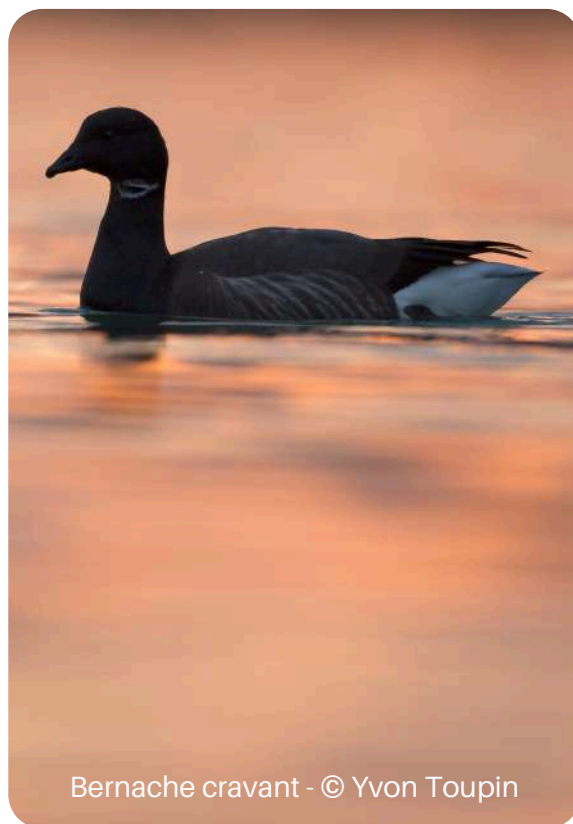
On constate d'abord un effondrement en 1993, dû à une forte diminution des bécasseaux variables après trois hivers marqués par des effectifs exceptionnellement élevés pour le site.

Puis un déclin progressif est observé surtout depuis 2015, l'effectif total des limicoles passant de 7 295 de 2010 à 2014 à 4 853 de 2019 à 2024. Ce déclin affecte à nouveau le Bécasseau variable, mais aussi le Grand Gravelot et le Tournepiere à collier, ainsi que, dans une moindre mesure le Pluvier argenté.

Importance patrimoniale

Au cours des cinq dernières années, en moyenne 11 042 oiseaux sont dénombrés dans le site, avec un maximum à 14 163 en 2021.

En janvier 2024, le site accueille des effectifs d'importance internationale de Bernache cravant, et des effectifs d'importance nationale de sept espèces, dont le Plongeon arctique, l'Huitrier pie, le Chevalier aboyeur, le Chevalier gambette et le Courlis cendré. Les sites élémentaires les plus importants incluent l'archipel de Bréhat et le Sillon du Talbert, qui nécessitent une protection accrue face au déclin inquiétant des petits limicoles comme le Bécasseau variable et le Grand Gravelot. La conservation de ces zones est cruciale pour maintenir la biodiversité et soutenir les populations d'oiseaux menacés.



Bernache cravant - © Yvon Toupin



Baie de Lanros et Sillon noir- © Marc Rapilliard



Courlis cendré et corlieu - © Yvon Toupin



Bécasseaux variables - © Yvon Toupin



Île d'Er et Jaudy - © Marc Rapilliard

L'oiseau 2024 : la Spatule blanche

L'aire de répartition de la Spatule blanche s'étend de l'ouest de l'Europe et de l'Afrique (Mauritanie) à l'est de la Chine, mais les sites de nidification sont néanmoins très localisés au sein de cette vaste aire de reproduction. Trois sous-espèces sont reconnues, dont *Platalea l. leucorodia* qui se reproduit en Europe.

Cette population reproductrice est estimée à 29 000 couples (BirdLife International 2021), dont 1 959 à 1 989 couples en France en 2021 (Quaintaine *et al.* 2023).

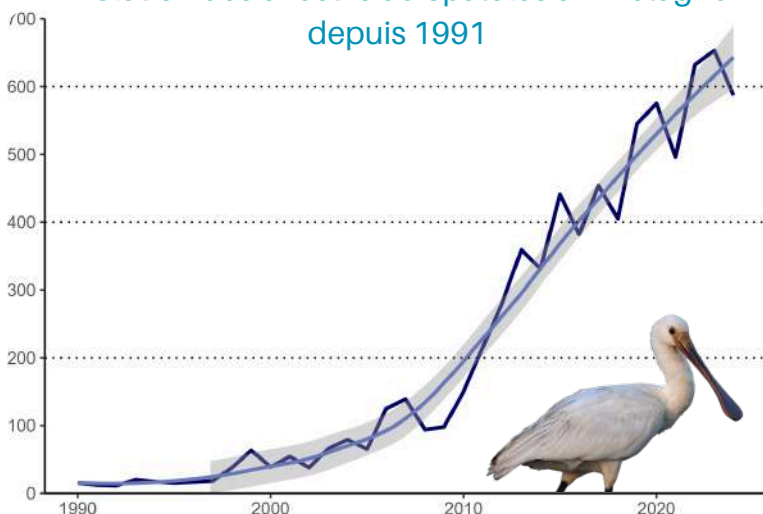


C'est un nicheur très rare en Bretagne administrative, dont la première reproduction a été constatée au marais de Gannedel en 2018, la colonie comptant 6 nids en 2019 et 5 en 2020 (Choquené et Lebas 2024).

Les oiseaux de l'ouest de l'Europe, nichant depuis le Danemark jusqu'au sud de l'Espagne sont très majoritairement migrateurs, hivernant essentiellement de la Bretagne à l'Afrique de l'ouest, le banc d'Arguin en Mauritanie accueillant la plus importante concentration comptant jusqu'à 10 000 individus (Matheu *et al.* 2020).

La Spatule blanche est désormais présente toute l'année en Bretagne, bien que les effectifs soient faibles en juin et début juillet, avec seulement quelques dizaines d'estivants, principalement des immatures. La dispersion postnuptiale commence dès juillet, notamment en provenance des colonies de Loire-Atlantique, comme l'attestent les observations d'oiseaux bagués. Les spatules issues des colonies des Pays-Bas au Danemark quittent leurs regroupements postnuptiaux principalement après la mi-septembre. Les suivis de nombreux individus équipés de balises satellites ou GPS révèlent qu'elles entament leur migration en longeant les côtes de la Mer du Nord et de la Manche, puis traversent les terres pour éviter les péninsules du Cotentin et de la Bretagne, rejoignant directement la côte Atlantique. En Bretagne, les haltes migratoires se concentrent principalement dans les baies et estuaires de la côte sud, atteignant leur pic fin septembre et début octobre, avec plusieurs centaines d'individus prolongeant leur séjour pour hiverner dans la région.

Evolution des effectifs de Spatules en Bretagne depuis 1991

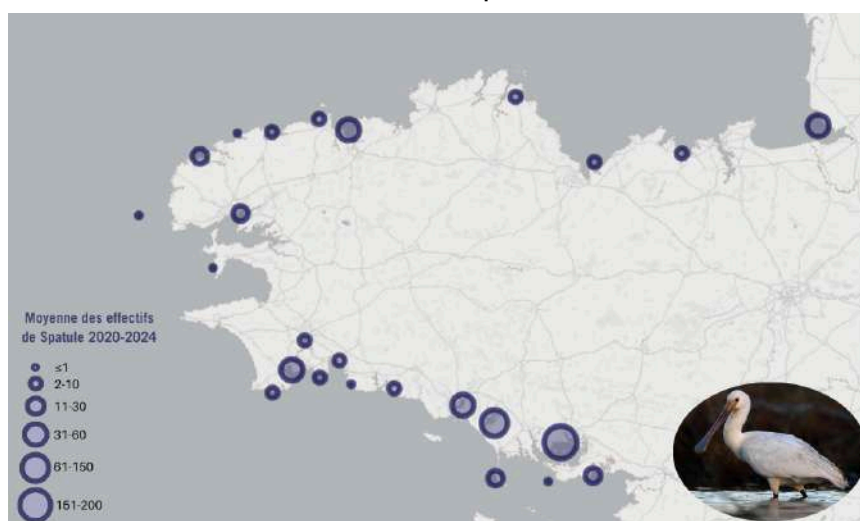


En moyenne 589 spatules sont dénombrées en Bretagne au mois de janvier de 2020 à 2024, représentant 30 % des oiseaux hivernant en France (Moussy *et al.* 2023). Les effectifs dénombrés dans la région au mois de janvier sont en très forte augmentation : de 11-20 individus annuellement au début des années 1990 à 38 individus en 1998 puis 63 en 1999. L'essor de l'hivernage en

Bretagne s'inscrit dans une tendance générale à la hausse le long du littoral de la Manche, mais surtout de la façade Atlantique française (Moussy *et al.* 2023). Cet accroissement des effectifs hivernants, peut s'expliquer par deux facteurs principaux. D'une part, l'augmentation de la population reproductrice en Europe de l'ouest au cours des quatre dernières décennies, avec une colonisation de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Allemagne et du Danemark (Champion *et al.* 2018). D'autre part, un changement de comportement migratoire, avec une probabilité croissante que les jeunes spatules néerlandaises s'établissent en Europe pour hiverner (Lok *et al.* 2023). La survie des oiseaux hivernant en France est supérieure à celle des grands migrateurs hivernant en Afrique de l'ouest (Lok *et al.* 2011). Lok *et al.* (2013) attribuent en partie ces différences à une augmentation des températures hivernales en France et dans la Péninsule Ibérique.



Spatule blanche - © François Hémerly



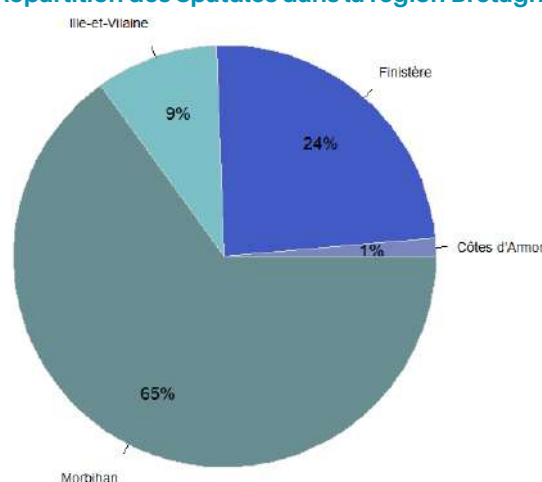
Plus encore que cette augmentation progressive, l'absence de gel prolongé depuis l'hiver 1996/97, dernière vague de froid ayant causé une forte mortalité parmi les spatules hivernant en Bretagne, pourrait avoir contribué au succès de cette nouvelle stratégie.



Spatules blanches - © François Hémerly

Entre 2020 et 2024, le Morbihan a accueilli en moyenne 65 % des spatules blanches dénombrées en janvier, le Finistère 24 %, l'Ille-et-Vilaine 9 % et les Côtes d'Armor seulement 1 %. La répartition de l'espèce est donc très localisée dans la région : 27 sites ont accueilli des spatules durant cette période dont 8 abritant plus de 20 individus (niveau d'importance nationale), totalisant ainsi 82 % des hivernants. Les trois principaux sites sont le golfe du Morbihan (174 individus, importance internationale), la rivière d'Étel (113 individus) et la baie du Mont-Saint-Michel (55 individus).

Répartition des Spatules dans la région Bretagne



Références :

BirdLife International (2021) European Red List of Birds. Luxembourg: *Publications Office of the European Union*.

Champion, J., Pigniczki, C. & Kralj, J. (2018) An overview of Eurasian Spoonbill trends. *Proceedings of the IX Workshop of the AEWIA Eurasian Spoonbill International Expert Group*, Djerba Island, Tunisia, 14th - 18th November 2018 : 9-12.

Choquené, G.L. & Lebas, J.F. (2024) Le Marais de Gannelled, un site d'intérêt majeur pour l'avifaune dans la vallée de la Vilaine. Partie 1 : avifaune nicheuse. *Ar Vran*, 31 : 38-60.

Lok, T., Overdijk, O., Tinbergen, J.M. & Piersma, T. (2011) The paradox of spoonbill migration: most birds travel to where survival rates are lowest. *Animal Behaviour*, 82 : 837-844.

Lok, T., Overdijk, O. & Piersma, T. (2013) Migration tendency delays distributional response to differential survival prospects along a flyway. *American Naturalist*, 181 : 520-531.

Matheu, E., del Hoyo J., Christie, D. A., Garcia, E. F. J., Kirwan, G. M. and Boesman, P. F. D. (2020) Eurasian Spoonbill (*Platalea leucorodia*), version 1.0. In *Birds of the World* (J. del Hoyo, A. Elliott, J. Sargatal, D. A. Christie, and E. de Juana, Editors). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. <https://doi.org/10.2173/bow.eurspo1.01>

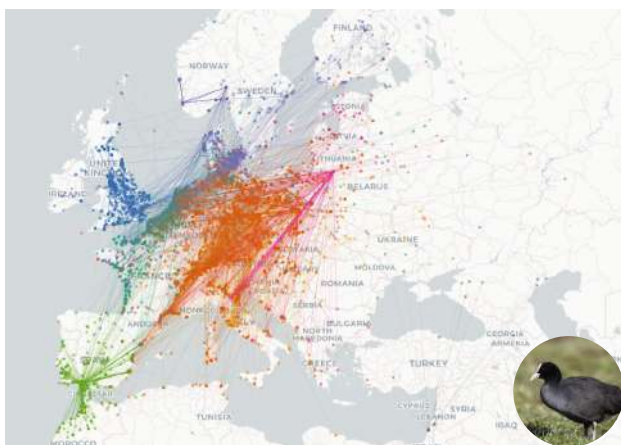
Moussy, C., Quaintenne, G. & Gaudard, C. (2023) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2023 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, *Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires*. 26 pp. & annexes 101 pp., Rochefort.

Quaintenne, G. et les coordinateurs espèces. (2023) Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2021. 23e rapport du réseau ENRM. *Ornithos*, 31 : 1-41.

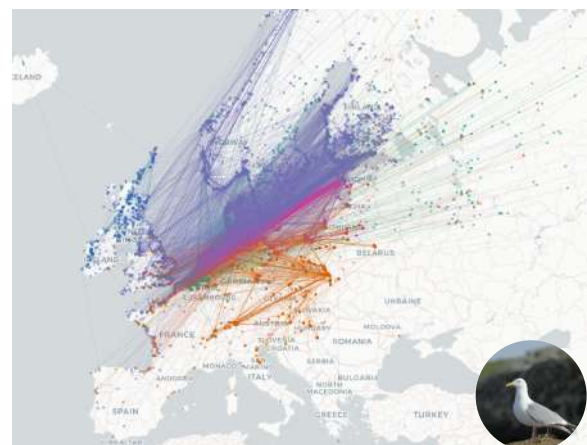
Wetlands International. (2021) *Waterbird Populations Portal*.

La Bretagne connectée au nord et au nord-est de l'Europe

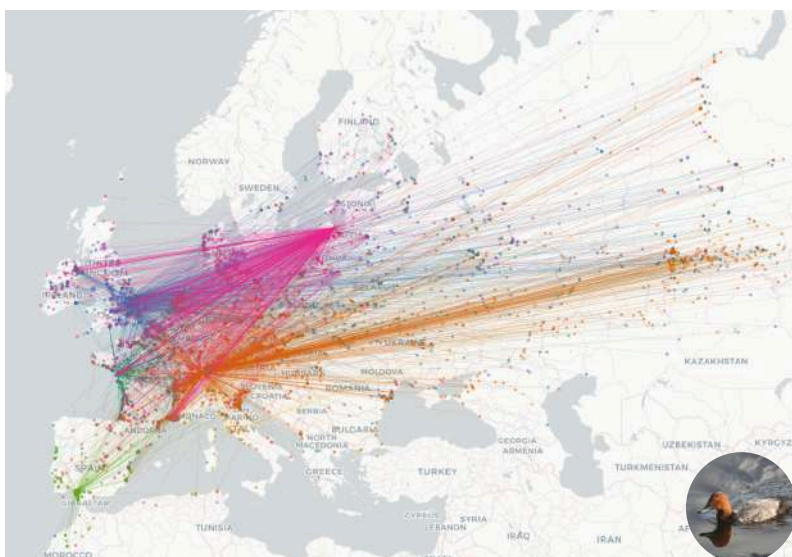
Quand le printemps arrive, de nombreux oiseaux migrateurs quittent les sites d'hivernage en Bretagne pour rejoindre leurs zones de reproduction en Europe du Nord et dans l'Arctique. Le site [Migration Atlas](#) propose une exploration détaillée de ces migrations à travers l'Eurasie et l'Afrique, couvrant 300 espèces d'oiseaux. Il combine des données de baguage européen et des suivis par traqueurs GPS, offrant une vue complète des routes migratoires. En collaborant avec des chercheurs et des ornithologues, il fournit des données détaillées sur les trajets migratoires, les comportements et les habitats des oiseaux à travers le monde. L'objectif est de sensibiliser le public et d'aider à la conservation des espèces en partageant ces informations de manière accessible et interactive. Cet outil précieux montre que la Bretagne est connectée au nord et nord-est de l'Europe.



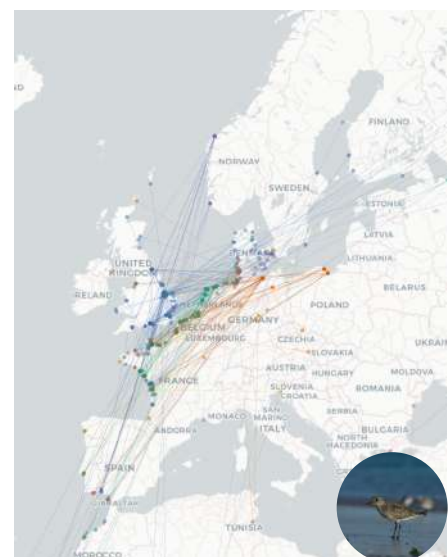
Carte de migration du Foulque Macroule



Carte de migration du Goéland Argenté



Carte de migration du Fuligule Milouin



Carte de migration du Pluvier Argenté

Organisation : coordinateurs départementaux et des unités fonctionnelles

Coordination Côtes d'Armor : Margaux Ruiz

Baie de la Fresnaye – Saint-Jacut-de-la-Mer : Philippe Chapon, Baie de Saint-Brieuc – Yffiniac – Morieux : RNN Baie de Saint-Brieuc, Ile-Grande – Baie de Tréhastel – Baie de Perros-Guirrec : Equipe LPO, Etang de Corong : Pierre Serrau, Lac de Guerlédan : Pierre Serrau, Etang de Bosméléac : Alain Beuget, Terrestre Centre-Ouest : Pierre Serrau, Terrestre Ouest : Eric Poulouin, Littoral Trégor Nord : Equipe LPO, Côte du Goëlo : Alain Beuget, Terrestre Est : Philippe Chapon, Rance : Philippe Chapon, Estuaires de Trieux – Jaudy – baie de Paimpol : Patrick Le Du, Renaud Le Roy, Julien Houron, Eric Poulouin, Baie de Lannion – Saing-Efflam : Viviane Troadec.

Coordination Finistère : Gaëtan Guyot

Baie de Morlaix – Penzé : Jacques Maoût, Baie de Goulven – anse de Kernic : Sébastien Mauvieux, Littoral des Abers : Tugdual Tanquerel, Rade de Brest : Gérard Six, Lac St-Michel – Yeun Elez : Jean-Noël Ballot, Baie d'Audierne : Alain Desnos, Rivière de Pont-l'Abbé : Joachim Houbib, Baie de la Forêt – Concarneau : Alexis Chevallier, Baie de Douarnenez : Ludovic Ladan, Littoral et étangs de Trévignon – Trégunc : Antoine Chabrolle, Cap Sizun : Ludovic Ladan, Baie de Kerogan – Odet : Paul Blaise, Presquile de Crozon : Yannick Coulomb, Lac du Drennec : Christophe Winckler, Île de Sein : Cécile Gicquel (PNMI), Archipel de Molène : Cécile Gicquel (PNMI), Ile d'Ouessant : Cécile Gicquel (PNMI), Archipel des Glénan : Marion Diard, Aven et Belon : Yves Le Presse, Baie de Guissény : Jean-Noël Ballot, Littoral de Plouescat – Roscoff : Jacques Maoût, Mer Blanche à pointe de Moustierlin : Sébastien Nedellec, Pays Bigouden Sud : Bernard Trebern, Pays d'Iroise : Cécile Gicquel (PNMI), Étangs de Saint-Renan : Thierry Quélenec.

Coordination Ille-et-Vilaine : Manon Simonneau.

Baie du Mont-St-Michel : Manon Simonneau, La Cantache : Marie Beyly (LPO 35), Etangs d'Hédé : Pierre Letort, Etangs du sud de Rennes : Manon Simonneau, Careil – Yffendic : Lionel Gohier, Etang de Paintourteau : Jean-Yves Louis, Etang de Chatillon-en-Vendelais : Frédéric Defendini, Retenue de la Chèze : Guénaël Jouannic, Etangs de la forêt de Paimpont : Manon Simonneau, Etangs de la Musse : Guénaël Jouannic, Etang de Marcillé-Robert : Guy-Luc Choquené, Etang de Carcraon : Nicolas Orhant, Barrage de la Valière : Manon Simonneau, Etang du Rouvre : antenne Rance-Emeraude Bretagne Vivante (Catherine Demay), Côte ouest pointe du Grouin : Filipe Contim, antenne Rance-Emeraude Bretagne Vivante (Catherine Demay), Ille-et-Vilaine Est : Manon Simonneau, Ille-et-Vilaine Nord : antenne Rance-Emeraude Bretagne Vivante et Manon Simonneau, Ille-et-Vilaine Ouest : Manon Simonneau, Barrage de la Valière : Jean-Yves Louis.

Coordination Morbihan : Jean David

Archipel de Houat-Hoedic : Joris Laborie et Arnaud Le Nevé, Baie de Quiberon : Franz Urvoaz, Baie de Vilaine : Guillaume Gélinaud, Belle-Île-en-Mer : Yves Brien, Etang au duc de Ploermel : Bernard Iliou, Golfe du Morbihan : Guillaume Gélinaud, Groix : Pauline Le Hyaric, Littoral Guidel Ploemeur et Loch : Anita Deniaud, Marais de Redon : Jean David, Morbihan Centre : Françoise Lepennetier, Pays du Faouët : Corentin Morvan, Presqu'île de Rhuy : Corentin Morvan, Rade de Lorient : Thomas Zgirski, Rivière d'Étel : Jacques Ros.

Référence : Fresneau Nolwenn et Gélinaud Guillaume (2024) Oiseaux d'eau hivernant en Bretagne : bilan des comptages en janvier 2024. *Observatoire régional de l'avifaune, Bretagne Vivante, GEOCA*, 31p.